

Élections CARPIMKO 2025 : la liste portée par le SNAO élue pour représenter les orthoptistes

Paris, le 8 juillet 2025

Le Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO) a le plaisir d'annoncer l'élection de sa liste aux élections générales de la CARPIMKO, clôturées ce mardi 8 juillet à 13h.

Un seul siège titulaire étant dédié à la profession d'orthoptiste, cette élection revêtait une importance capitale pour assurer une représentation forte, compétente et engagée au sein du Conseil d'Administration de la caisse de retraite des professions paramédicales.

- Madame Cynthia Lions, orthoptiste libérale dans les Alpes-de-Haute-Provence (04), est élue titulaire.
- Madame Karine Begnic, orthoptiste libérale dans les Côtes-d'Armor (22), est élue suppléante.

La participation des orthoptistes à ce scrutin place la profession en deuxième position parmi les professions affiliées à la CARPIMKO, avec un taux de participation supérieur à la moyenne nationale (13.28% contre 9.23%).

Cette mobilisation témoigne d'un attachement réel aux enjeux de protection sociale et de retraite, mais le SNAO prend acte du taux de participation globalement faible. Ce constat renforce la nécessité de mieux informer, impliquer et accompagner les professionnels dans ces échéances démocratiques.

La liste élue portait un programme centré sur des objectifs concrets et réalistes, parmi lesquels :

- Une retraite plus juste : amélioration du calcul des pensions, réduction du coût de rachat des trimestres d'études, revalorisation du régime ASV ;
- Une protection sociale adaptée : évolution du régime invalidité-décès pour mieux prendre en compte les spécificités de notre exercice, accompagnement renforcé en cas de maternité, développement du fonds d'action sociale ;
- La création d'une épargne facultative gérée par la CARPIMKO, afin d'offrir plus de souplesse aux praticiens ;
- Une simplification administrative accrue, avec une meilleure lisibilité des droits et des démarches facilitées.

Le SNAO tient à adresser ses remerciements les plus sincères à Madame Isabelle Guichard et Madame Maria Plaza pour leur engagement exemplaire et leur contribution active lors de leur mandat précédent. Leur investissement a permis de faire avancer de nombreux dossiers et de faire entendre la voix des orthoptistes au sein de la caisse.

Le SNAO remercie l'ensemble des orthoptistes ayant participé au vote. Cette élection vient confirmer l'importance d'une représentation syndicale experte, indépendante et engagée.

Ce mandat sera pleinement consacré à défendre les intérêts de la profession, à promouvoir une retraite digne et à garantir une protection sociale adaptée à la réalité de notre exercice.